

Le 8 janvier 2015

Commune de THIZAY

Réunion du Conseil municipal

**Jeudi 15 JANVIER à 19 H
à la mairie**

Présents : Mmes LEROY-LE CLAINCHE-LENOIR-MORIN-NICIER-
MM. ARRONDEAU-PAGE-COUTABLE-DUVEAU-FOLTZENLOGEL-MOUTTE

Secrétaire : Mme LE CLAINCHE

Compte rendu du 11 décembre : approuvé

Ordre du jour :

- ✓ **VOIRIE** : Travaux 2015 : utilisation du solde DETR 2014 – programme et consultation d'entreprises :
 - La commission s'est réunie le 10.01.2015
 - La VC n° 11 sera traitée = gravillonnage – fossés
 - Chemin mitoyen avec Ligné à empierrer (prendre contact avec la mairie de Ligné)
 - Etablir un programme pour consulter les entreprises
- ✓ **VOIRIE** : Programme 2015
Le Conseil municipal décide de programmer la réparation de la voie communale de la Vallée de Verrière détériorée au cours des inondations de juin 2013. Le dossier est présenté au financement de l'Etat « DETR 2015 ».des réservations seront faites pour améliorer le croisement des véhicules
- ✓ **BOURG** : le trottoir de l'entrée de la Vallée côté droit devra être traité (trop de mauvaises herbes)
- ✓ **CDDS** Programme 2015 Contrat Départemental de Développement Solidaire – projet à présenter (terrain de loisirs) : le budget est évalué à environ < 8 000 €HT
- ✓ **Plantation talus entrée du bourg** – un schéma est proposé pour effectuer le choix des plantes – revoir la plantation des bruyères qui n'est pas adaptée – vérifier que nous pourrions planter du chèvre feuille. Vérifier avec le jardinier de la CCCVL les quantités à acheter – passer commande et effectuer les plantations au plus tard début mars. Les parties empierrées : faire un essai sur une première partie.
- ✓ **Peupleraies** : poursuite adhésion PEFC–cotisation annuelle 37.40 €
Le conseil municipal ne souhaite pas renouveler l'adhésion à PEFC (Promouvoir la gestion durable de la Forêt)

La commission « FORET » se réunira le **30 janvier à 9 H**

- ✓ **Dénomination « La grande Gaudrée »** à envoyer au fichier national des adresses – cette nouvelle adresse sera créée pour permettre une meilleure desserte des habitants du hameau – Vérifier que le hameau de Pissot figure bien au fichier des adresses

- ✓ **Election départementale** des 22 et 29 mars : ouverture des bureaux de vote (courrier Préfet) le conseil décide que le bureau sera ouvert de 8 H à 18 H
- ✓ Questions diverses :

Informations :

PEINTURE REFECTOIRE : devis de M. DELANOY retenu – Les travaux seront effectués aux vacances de Février.

DIAB pour la vente d'une maison en centre bourg : la commune ne préempte pas le bien.

PLU : le conseil souhaite s'engager dans la révision du PLU

Le Maire se charge de prendre contact avec les administrations et le PNR (qui donne un avis) pour avancer sur la procédure.

LOCAUX COMMUNAUX :

La commune est propriétaire de divers locaux utilisés soit par les associations, soit pour les réunions de la mairie.

Les locaux ouverts au public doivent être mis aux normes d'accessibilité.

Les salles sont peu ou pas utilisées.

La commission des bâtiments mènera une réflexion pour essayer d'optimiser l'utilisation des locaux, voire changer leur destination.

L'EAU : Une consultation du public sur l'eau est lancée - toute personne peut répondre. Pour cela se rendre sur le site :

www.prenons-soin-de-leau.fr

L'ACCESSIBILITE DES ERP (Etablissement Recevant du Public) :

Ces bâtiments doivent être accessibles aux personnes handicapées depuis le 01.01.2015. L'Etat a décidé de donner des délais supplémentaires : 3,6 ou 9 ans

En ce qui nous concerne, nous devons rendre accessibles :

MAIRIE : Les W.C. de la mairie. Compte tenu de la proximité des WC publics aux normes nous pourrions demander une dérogation.



La bibliothèque : aménager une sonnette – les personnes chargées de la bibliothèque se déplaceront

ECOLE : les WC doivent être mis aux normes

SALLE POLYVALENTE : les WC doivent être mis aux normes

Les commerces doivent également être rendus accessibles

PROCHAIN CONSEIL : 09 MARS à 19 H

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – jeudi de 13 h 30 à 17 h	 02.47.95.90.27  09.70.06.79.47 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	---	---